

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE MARANGE-SILVANGE
COMMUNE DE NORROY-LE-VEEUR**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 décembre 2017**

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 12
Pouvoirs : 2
Absents non excusés : 1
Absents excusés : 0

Date de convocation : Le 5 décembre 2017

Étaient présents : Mme Nathalie ROUSSEAU ; Mme Enza BAROTTE ; M. Pascal JOLIOT ; M. Dominique WEYANT ; Mme Roseline KLEIN-BELLUCO ; Mme Julie LAFFAY ; M. Christian SCHMITZ ; M. Christian FORFERT ; M. Nicolas ROQUEL ; Mme Véronique THILL ; Mme. Hélène FAVRE MONNET ; M. David HEIB

Absents excusés ayant donné procuration : M. Gérard IMBS procuration à M. Dominique WEYANT ; Mme Cindy DOS REIS procuration à M. Pascal JOLIOT ;

Absents non excusés : M. Claude NEVEUX

Secrétaire de séance : Mme Roselyne KLEIN BELLUCO ;

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil soit du 10 octobre 2017.

Mme Le maire ouvre la séance après s'être assuré que le quorum était atteint.

DELIB 1.5-188/2017 : Convention Orange relative à l'opération d'enfouissement des réseaux de Fèves

Madame le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'Orange accompagne les collectivités locales en étant partenaire technique et financier pour les opérations de dissimulation de nos réseaux aériens.

La participation d'Orange s'élève à 8 284 € soit 3,5 € x la longueur + 181,50 € x le nombre de branchements.

Madame le Maire demande l'autorisation au Conseil Municipal à signer la convention.

ACCORD A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture pour contrôle de la légalité le

Au registre suivent les signatures

Fait à Norroy Le Veneur, le 14/12/2017
Mme Le Maire, N.ROUSSEAU